



**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: ORDONNANCE DE 2014 RELATIVE À LA LOI SUR LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE (RÈGLEMENT D'APPLICATION N° 2)

Membre présentant la notification	ROYAUME-UNI
--	--------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Ordonnance de 2014 relative à la Loi sur la propriété intellectuelle (règlement d'application n° 2)
Objet	Droit d'auteur et droits connexes; dessins et modèles industriels; brevets (y compris la protection des obtentions végétales); moyens de faire respecter les droits
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2021/IP/GBR/21_1504_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/GBR/187 , IP/N/1/GBR/C/76 , IP/N/1/GBR/D/47 , IP/N/1/GBR/E/29 , IP/N/1/GBR/P/36
Brève description du texte juridique notifié	Cette ordonnance fait entrer en vigueur, le jour suivant son adoption, l'article 23 de la Loi de 2014 sur la propriété intellectuelle (chapitre 18). L'article 23 confère au Secrétaire d'État le pouvoir de prendre des dispositions corrélatives ou transitoires en rapport avec la Loi de 2014 sur la propriété intellectuelle.
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	30 avril 2014
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	11 février 2021
Autres renseignements	https://www.legislation.gov.uk/ukxi/2014/2069/note/made
Organisme ou autorité responsable	UK Intellectual Property Office Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni information@ipo.gov.uk 0300 300 2000 Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.